



CAPa TRAVAUX FORESTIERS

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Document mis à jour le 22 mai 2025

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le CAPa Travaux Forestiers
- **Objectif de formation** :
 - Observer et apprécier l'état d'un peuplement forestier, entretenir une parcelle forestière (débroussaillage, élagage...)
 - Acquérir des compétences en bûcheronnage et sylviculture
 - Identifier les caractéristiques techniques des chantiers
 - Effectuer le tri, le classement, la découpe et la préparation des produits abattus selon les indications de l'employeur
 - Assurer l'entretien courant des différents équipements et matériels et diagnostiquer les pannes
 - Organiser son travail en tenant compte des règles de sécurité et rendre compte de ses travaux
 - Obtenir une première qualification professionnelle (Niveau 3)

DURÉE / LIEU

800 h / CFAAF des Vosges

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Bûcheron/ne
- Opérateur/trice de sylviculture reboisement

Poursuite d'études :

- Bac Pro Forêt
- BP RCBM

Indicateurs sur l'emploi (InsertJeunes) : [Cliquez ici](#)

Retrouvez nos indicateurs de performances en scannant le QR Code ci-dessous



ou à l'adresse suivante :

<https://www.campusdemirecourt.fr/qualite-de-nos-formations/>

ORGANISATION

- **Formation diplômante de 800 h :**
 - 400 h au CFA/an
 - 1 semaine au CFA / 3 semaines en entreprise.
- Début de la formation en Septembre,
- Évaluation par UC
- Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen.
- Diplôme de niveau 3
- **RNCP : 38391** (certificateur : MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP) : NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP) : NC
- Date d'enregistrement de la certification : 19/05/2015
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

STRUCTURE

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels forestiers
- Travaux de bûcheronnage manuel
- Travaux d'amélioration des milieux forestiers et de renouvellement des peuplements forestiers

- SST et risques professionnels
- Techniques de Recherche d'Emploi

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Sortie de 3ème**
- **Satisfaire à un entretien de recrutement**
- **Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise :**
 - Entreprise de travaux forestiers
 - Exploitation forestière
 - Commune
 - Communauté de communes
 - ONF
 - SIVU
- **Contactez notre responsable de formation :**
 - M. ROZOY
- **Personne en situation de handicap :** contactez nos référentes handicap Mme VALLANCE et/ou Mme COURTOIS-DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif : de 14 000 à 18 000 €, formation prise en charge par les différents OPCO

[Cliquez ici pour obtenir des renseignements sur la rémunération de l'apprenti](#)

ATOUTS DE LA FORMATION

- Nouvelle formation : ouverture septembre 2025
- Alternance centre – entreprise
- Formation en situation réelle sur chantiers forestiers
- Exploitations feuillus/résineux plaine et montagne
- Intervention de formateurs professionnels
- Formation à la sécurité :
 - Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - Gestes et Postures